



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 9 décembre 2025 à 18h00

**Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS**

1	AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud	Pouvoir de Christèle ANCIAUX
2	AIX-LES-BAINS	T BRAUER Michelle	
3	AIX-LES-BAINS	T CARDE Daniel	
4	AIX-LES-BAINS	T DUBOUCHET REVOL Karine	Départ après la délibération 6
5	AIX-LES-BAINS	T FRAYSSE Claudie	
6	AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	Pouvoir de Philippe OBISSIER
7	AIX-LES-BAINS	T GIMENEZ André	
8	AIX-LES-BAINS	T MOIROUD Christophe	
9	AIX-LES-BAINS	T MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	Départ après la délibération 6
10	AIX-LES-BAINS	T MOREAU-JOUANNET Isabelle	
11	AIX-LES-BAINS	T MOUGNIOTTE Alain	
12	AIX-LES-BAINS	T PETIT GUILLAUME Sophie	
13	AIX-LES-BAINS	T POILLEUX Nicolas	
14	AIX-LES-BAINS	T VAIRYO Nicolas	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
15	BOURDEAU	T DRIVET Jean-Marc	
16	BRISON SAINT INNOCENT	T CROZE Jean-Claude	
17	BRISON SAINT INNOCENT	T MASSONNAT Marthe	Pouvoir de Marina FERRARI
18	CHINDRIEUX	T BARBIER Marie-Claire	Départ après la délibération 5
19	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T JACQUIER Nicolas	Pouvoir de Danièle BEAUX-SPEYSER
20	ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	
21	ENTRELACS	T GERBELOT Gaëlle	
22	ENTRELACS	T GRANGE Yves	
23	ENTRELACS	T GUIGUE Jean-Marc	
24	GRESY-SUR-AIX	T MAITRE Florian	
25	GRESY-SUR-AIX	T PIGNIER Colette	
26	GRESY-SUR-AIX	T POURCHASSE Patrick	
27	GRESY-SUR-AIX	T TROQUIER Chrystel	
28	LA BIOLLE	T NOVELLI Julie	
29	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T MORIN Bruno	
30	LE BOURGET DU LAC	T LE GUELLEC CARROZ Gwénaëlle	
31	LE BOURGET DU LAC	T MERCAT Nicolas	
32	LE BOURGET DU LAC	T SIMONIAN Édouard	
33	LE MONTCEL	T HUYNH Antoine	
34	MERY	T FONTAINE Nathalie	
35	MERY	T ROULET Stéphane	
36	MOTZ	T CLERC Daniel	Pouvoir de Manuel ARRAGAIN

37	MOUXY	T PERSON Armelle	Pouvoir de José BONICI
38	PUGNY-CHATENOD	T CROUZEVIALLE Bruno	Arrivé après la délibération 2
39	RUFFIEUX	T ROGNARD Olivier	
40	SAINT OFFENGE	T GELLOZ Bernard	Départ après la délibération 7
41	SAINT OURS	T ALLARD Louis	
42	SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE	T DILLENSCHNEIDER Gérard	
43	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T TOUGNE-PICAZO Brigitte	
44	TRESSERVE	T LOISEAU Jean-Claude	
45	TRESSERVE	T MOULIN Annie	Départ après la délibération 6
46	TRESSERVE	T ROUSSEL Christian	
47	VIVIERS DU LAC	T AGUETTAZ Robert	
48	VIVIERS DU LAC	T SCAPOLAN Martine	
49	VOGLANS	T BERNON Martine	
50	VOGLANS	T MERCIER Yves	

23 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	CAMUS Gilles
CHANAZ	HUSSON Yves

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 2 décembre 2025, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 34 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 49 présents et 7 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecourts.fr.

DÉLIBÉRATION

N° : 15 Année : 2025
Exécutoire le : 18 DEC. 2025
Publiée / Notifiée le : 18 DEC. 2025
Visée le : 16 DEC. 2025

COMMANDE PUBLIQUE

Marché n°2025-13 – Rénovation énergétique du gymnase Garibaldi (commune d'Aix-les-Bains) - Avenants pour prestations supplémentaires sur les lots 1, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11 et 12

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac déploie une politique en matière de transition énergétique, notamment en termes d'équipement et d'installation sur ses bâtiments. La baisse de la consommation énergétique et le développement de la production solaire font partie des enjeux et des priorités de Grand Lac.

Le site du gymnase Garibaldi fait partie des bâtiments pouvant recevoir un nouveau système de production d'énergie, avec l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture. Le changement du système de chauffage est également un enjeu fort, où l'énergie fossile (gaz) sera remplacée en grande partie par une chaudière bois.

Les travaux consistent à désamianter la toiture existante, renforcer la structure métallique, à fournir et mettre en place une centrale photovoltaïque sur la toiture du site, à changer le système de chauffage en mutualisant l'installation de la chaudière bois reliée à la chaufferie PUER de la commune d'Aix-les-Bains, à isoler la toiture et tous les murs du bâtiment, à reprendre le sol sportif actuel, à mettre en place un mur d'escalade avec rideau de séparation et à reprendre l'éclairage des vestiaires.

Sur proposition de la Commission des Procédures Adaptées réunie le 22 avril 2025 et après approbation du bureau communautaire validée par délibération en date du 06 mai 2025, les lots ont été attribués comme suit :

Le lot 1 (désamiantage - déplombage) à l'entreprise DRA pour un montant de 114 371.15 € HT (Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE) non retenue)

Le lot 2 (Charpente) à l'entreprise RENOFORS pour un montant de 284 956.99 € HT,

Le lot 3 (VRD- maçonnerie) au groupement d'entreprise MILLET / CACCIATORE et fils pour un montant de 77 500.00 € HT,

Le lot 4 (Bardage -couverture-étanchéité) à l'entreprise BUILDING SERVICE pour un montant de 544 500.00 € HT,

Le lot 5 (Menuiseries extérieures) à l'entreprise TMI pour un montant de 36 550.00 € HT,

Le lot 6 (Chauffage) à l'entreprise OXALLI pour un montant de 244 422.99 € HT,

Le lot 7(Ventilation) à l'entreprise OXALLI pour un montant de 49 063.46 € HT + 8 931.87€ HT (PSE retenue),

Le lot 8 (Electricité et régulation) à l'entreprise ELTIS pour un montant de 94 913.71 € HT,

Le lot 9 (Photovoltaïque) à l'entreprise SOLTELIS pour un montant de 74 367.62 € HT,

Le lot 10 (Sols sportifs) à l'entreprise ST GROUPE pour un montant de 127 454.85 € HT,

Le lot 11 (Mur d'escalade) à l'entreprise PYRAMIDE pour un montant de 33 350.00 € HT,

Le lot 12 (Peinture et enduits) à l'entreprise KARAMAN FILS pour un montant de 22 190.02 € HT,

Le montant des travaux s'élève donc à 1 712 572.66 € HT.

Lors de la réalisation de ce marché, des prestations supplémentaires ont été jugées nécessaires.

Des avenants sont donc nécessaires sur les lots désignés ci-après afin d'ajouter les prestations supplémentaires :

- **Le lot 1 : désamiantage - déplombage** : Avenant n°1 pour un montant de 2 771.90 HT, soit + 2.42 % par rapport au marché initial (déplombage supplémentaire de la peinture + retrait d'un conduit en amiante supplémentaire),
- **Le lot 3 : VRD - Maçonnerie** : Avenant n°2 pour un montant de 5 313.00 € HT, soit + 6.86 % par rapport au marché initial (adaptation espace PUER (agrandissement), dépose d'éléments métallique en façade, fourniture et pose de profilés métalliques pour seuils des 4 portes, comblement de réservations complémentaires en façade, réalisation cheminement piéton bordures, fourniture et pose d'un caniveau),
- **Le lot 4 : Bardage-couverture-Etanchéité** : Avenant n°1 pour un montant de 19 363.00 HT, soit + 3.49 % par rapport au marché initial (reprise étanchéité des 2 toitures terrasses vestiaires + stockage / habillage autour de sorties de tuyaux intérieurs et extérieurs),
- **Le lot 5 : Menuiseries extérieures** : Avenant n°1 pour un montant de 940.00 HT, soit + 2.57 % par rapport au marché initial (fourniture et pose de cadres métalliques en façade autour des 2 portes),
- **Le lot 6 : Chauffage** : Avenant n°1 pour un montant de 364.90 HT, soit + 0.15 % par rapport au marché initial (reprise des panneaux douches + mitigeurs thermostatiques),
- **Le lot 8 : Electricité et régulation** : Avenant n° 1 pour un montant de 9 485.14 € HT, soit + 9.99 % par rapport au marché initial (dépose goulotte murale existante + CONSUEL installation existante + dépose moteur et châssis des panneaux de basket + dépose et repose BAES et reprise du câblage),
- **Le lot 9 : Photovoltaïque** : Avenant n°1 pour un montant de 914.43 HT, soit + 1.22 % par rapport au marché initial (fourniture et pose de 3 panneaux photovoltaïques supplémentaires),
- **Le lot 10 : Sols sportifs** : Avenant n°1 pour un montant de -5 461.00 HT, soit -4.28 % par rapport au marché initial (moins-value pour non-dépose du sol existant et râgréage non réalisé),
- **Le lot 11 : mur d'escalade** : Avenant n°1 pour un montant de 170.00 HT, soit + 0.50 % par rapport au marché initial (plus-value peinture pour 2 panneaux bois)
- **Le lot 12 : Enduits et peintures** : Avenant n°1 pour un montant de 3 199.12 € HT, soit 14.42 % par rapport au marché initial (mise en peinture du SAS d'entrée + porte extérieure local gardien collège + fenêtre salle des professeurs).

Le montant total des avenants s'élève donc à 37 060.49 € HT soit + 2.16 % par rapport au montant total initial du marché.

Les nouveaux montants des lots après acceptation des avenants sont donc les suivants :

- Le lot 1 à l'entreprise DRA pour un montant de 117 143.05 HT (Prestation Supplémentaire Eventuelle (PSE) non retenue)
- Le lot 2 à l'entreprise RENOFORS pour un montant de 284 956.99 € HT,
- Le lot 3 au groupement d'entreprise MILLET / CACCIATORE et fils pour un montant de 82 813.00 HT,
- Le lot 4 à l'entreprise BUILDING SERVICE pour un montant de 563 863.00 HT,
- Le lot 5 à l'entreprise TMI pour un montant de 37 490.00 € HT,

- Le lot 6 à l'entreprise OXALLI pour un montant de 244 787.89 € HT,
- Le lot 7 à l'entreprise OXALLI pour un montant de 49 063.46 € HT + 8 931.87€ HT (PSE retenue),
- Le lot 8 à l'entreprise ELTIS pour un montant de 104 398.85 € HT,
- Le lot 9 à l'entreprise SOLTELIS pour un montant de 75 282.05 € HT,
- Le lot 10 à l'entreprise ST GROUPE pour un montant de 121 993.85 € HT,
- Le lot 11 à l'entreprise PYRAMIDE pour un montant de 33 520.00 € HT,
- Le lot 12 à l'entreprise KARAMAN FILS pour un montant de 25 389.14 € HT,

Le montant des travaux s'élève donc à 1 749 633.15 € HT.

La commission des procédures adaptées du 4 novembre 2025 a émis un avis favorable à la passation de ces avenants.

Les crédits sont ouverts au budget Equipements Sportifs 2025 sur l'opération 127-011AP – REHABILITATION GYMN GARIBALDI AP.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les avenants précités.

Aix-les-Bains, le 9 décembre 2025

Le Président,
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI

- Délégués en exercice : 68
- Présents : 45
- Présents et représentés : 52
- Votants : 52
- Pour : 52
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Marché n°25013

**Rénovation thermique et travaux annexes du
Gymnase Garibaldi**

LOT N°1

Désamiantage - Déplombage

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son vice-président en charge de la commande publique, Monsieur Yves MERCIER, dûment habilité par délibérations du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020, 23 mars 2021 et du 22 juin 2021 et arrêté du 27 juillet 2020,

D'UNE PART,

ET

La SAS Désamiantage Rhône Alpes - DRA, domiciliée 20 Avenue des Catelins 69720 St LAURENT DE MURE, représentée par Dimitri Lager,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE

Par marché de travaux relatif à la rénovation du gymnase Garibaldi, Grand Lac a confié à la SAS DRA, domiciliée 20 Avenue des Catelaines 69720 ST LAURENT DE MURE, la réalisation de travaux de Désamiantage et Déplombage dans le cadre du lot 1 et pour un montant de 114 371.15 € HT (137 245 € TTC).

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure MAPA , décomposé en douze lots :

- Lot 01 : Désamiantage – déplombage
- Lot 02 : Charpente métallique
- Lot 03 : VRD - Maçonnerie
- Lot 04 : Bardage – Couverture – Etanchéité
- Lot 05 : Menuiseries extérieures
- Lot 06 : Chauffage
- Lot 07 : Ventilation
- Lot 08 : Electricité Régulation
- Lot 09 : Photovoltaïque
- Lot 10 : Sol sportif résineux
- Lot 11 : Mur d'escalade
- Lot 12 : Enduits-peintures
- .

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Lors de la réalisation de ce marché, les prestations complémentaires, listées ci-dessous, ont été jugées nécessaires.

- Le retrait des conduits amiante ciment, enterrés côté Est du bâtiment.
- Y compris mise à jour du plan de retrait, et mesures d'empoussièvement associées.

L'emplacement, inconnu lors du DCE, de ces réseaux existants, entrave aujourd'hui la mise en place des nouveaux réseaux.

- Percements supplémentaires à travers poteaux aux plombs, pour adaptation des travaux de charpente métallique selon les contraintes du site. Ces travaux générant des frais d'aménée/replis de matériel et de location du matériel de perçage.

Des OS de prix nouveau en date du 11/09/25 et notifié le 15/09/25 et du 16/10/2025 et notifié le 17/10 /2025 ont été pris en ce sens afin de ne pas retarder l'exécution des prestations

Le présent avenant a donc pour objet de rajouter des prestations supplémentaires à la tranche unique du marché.

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Marché initial	114 371,15 €	22 874,23 €	137 245,38 €
OS n°3	1 730,00 €	346,00 €	2 076,00 €
OS n°6	1 041.90 €	208.38 €	1 250.28 €
Nouveau montant du marché	117 143.05 €	23 428.61 €	140 571.66 €

Soit une augmentation de +2,42 % par rapport au marché initial.

Détail des prestations :

Désignation	Montant HT
Rédaction et envoi : Avenant au plan de retrait des matériaux amianteés	400,00 €
Métrieologie : Mesures d'empoussièlement	552,00 €
Retrait MCA : Conduit amiante ciment	778,00€
TOTAL	1 730,00 €

Détail des prestations.,

Désignation	Montant HT
Moins-value	
Décapage MCPB : Carré de peinture 15cmx15cm, 8 unités, 100% du devis	-1 600,00€
Plus-value	
Installation de chantier/Repli, 53,2% du devis	1 876,90 €
Percements M8 / M10, 90 unités	765,00 €
TOTAL	1 041,90 €

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHE INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À _____, le _____

À _____, le _____

**Pour la société
SAS Désamiantage Rhône Alpes - DRA**

Pour Grand Lac

**Yves MERCIER
Vice-Président à la Commande Publique**



Marché n°25013

**Rénovation thermique et travaux annexes du
Gymnase Garibaldi**

LOT N°3

VRD - Maçonnerie

AVENANT N°2

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son vice-président en charge de la commande publique, Monsieur Yves MERCIER, dûment habilité par délibérations du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020, 23 mars 2021 et du 22 juin 2021 et arrêté du 27 juillet 2020,

D'UNE PART,

ET

Le Groupement d'entreprise SAS Millet Paysage / SAS Vincent Cacciatore et fils

Dont le mandataire est

L'entreprise SAS MILLET PAYSAGE , domiciliée 354 route des Chênes 73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND, représentée par Julien Millet,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE

Par marché de travaux relatif à la rénovation du gymnase Garibaldi, Grand Lac a confié au groupement d'entreprise Millet PAYSAGE / SAS Cacciatore dont le mandataire MILLET PAYSAGE, est, domicilié 354 route des Chênes 73420 DRUMETTAZ-CLARAFOND, la réalisation de travaux de VRD et maçonnerie dans le cadre du lot 3 et pour un montant de 77 500 € HT (93 000 € TTC).

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure MAPA, décomposé en douze lots :

- Lot 01 : Désamiantage – déplombage
- Lot 02 : Charpente métallique
- Lot 03 : VRD - Maçonnerie**
- Lot 04 : Bardage – Couverture – Etanchéité
- Lot 05 : Menuiseries extérieures
- Lot 06 : Chauffage
- Lot 07 : Ventilation
- Lot 08 : Electricité Régulation
- Lot 09 : Photovoltaïque
- Lot 10 : Sol sportif résineux
- Lot 11 : Mur d'escalade
- Lot 12 : Enduits-peintures

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Rappel de l'avenant n° 01 :

En raison d'une erreur matérielle, les informations concernant les RIB du mandataire et de son cotraitant n'ont pas été complétés dans l'acte d'engagement du marché. Les RIB ont cependant bien été annexés à l'AE par le candidat lors de son offre.

Cet avenant 1 précise les coordonnées bancaires de chaque membre du groupement solidaire. A noter que les paiements s'effectueront donc sur les RIB de chacun en fonction des prestations réalisées et selon la décomposition annexée à l'Acte d'engagement

Objet de l'avenant n° 02 :

Lors de la réalisation de ce marché, les prestations complémentaires, listées ci-dessous, ont été jugées nécessaires.

Création d'un cheminement piéton entre la zone enrobée de la cour du collège et la zone enrobée devant l'entrée existante du gymnase Garibaldi comprenant :

- Modification du linteau de la RSO PUER
- Gestion de la Base vie
- Comblement de réservations et reprises de façades
- Ajout de cornière de protection de l'isolant en seuil de porte ;
- Remise en état complémentaire à ce qui est prévu au marché pour traiter l'ensemble des surfaces nécessaires
- Création d'un regard sur réseau amiante
- Création d'un cheminement piéton ;
- Ajout d'un caniveau en seuil de porte Sud-Ouest.

Un OS de prix nouveau en date du 16/10/25 et notifié le 17/10/2025 a été pris en ce sens afin de ne pas retarder l'exécution des prestations

Le présent avenant a donc pour objet de rajouter des prestations supplémentaires à la tranche unique du marché.

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Marché initial	77 500,00 €	15 500,00 €	93 000,00 €
OS n°5	5 313,00€	1 062,60€	6 375,60€
Nouveau montant du marché	82 813,00 €	16 562,60 €	99 375,60 €

Soit une augmentation de +6,86 % par rapport au marché initial.

Détail des prestations modifiées - CACCIATORE:

Désignation	Montant HT
Moins-Values	
3.5.4 Tampon carrelés étanche, -2 unités	- 1 500,00€
3.6.2. Encoffrement EI60, -1,9ml	- 2 375,00€
3.6.3. Chevêtre de façade : Sciage et carottage bétons cellulaires, -1 unité Chevêtre 70x60xm, -1 unité Chevêtre 50x30xm, -1 unité	- 700,00€ - 1 500,00€ - 950,00€
Sous-total Moins-values CACCIATORE	- 7 025,00€
Plus-values	
Fourniture & pose d'un panneau de chantier en 3,0 x 2,0 m., 1 forfait	0,00€
Fourniture & pose de boites à clés, 2 unités	170,00€
Fourniture & changement de serrures, 2 unités	100,00€
Mise à dispo de deux tables & six chaises pour base vie, 1 ensemble	0,00€
Mise à dispo d'un frigo & micro-ondes pour base vie, 1 ensemble	300,00€
Nettoyage de la zone de base vie, 4 semaines	240,00€
Plus-value pour adaptation de la RSO, de 140 à 170 cm, 1 ensemble	1 000,00€
Comblement des réservations dans les murs de façade après dépose de la technique, 1 ensemble	259,00€
Reprise de l'ensemble des éléments dégradés avant travaux de façade, hors acrotère, 1 ensemble	2 750,00€
Réalisation d'une protection de l'isolant à l'aide de cornière de 150 x 150 mm, finition antirouille RAL 7016, 10,8 ml	1 566,00€
Découpe partielle des montants métallique d'anciennes portes de l'aile Ouest	1 500,00€
Sous-total Plus-values CACCIATORE	+ 7 885,00€
TOTAL CACCIATORE	+ 860,00€

Détail des prestations modifiées - MILLET, marché :

Désignation	Montant HT
Moins-Values marché de base	
3.4.5. Dauphins, -4 unités	- 1 460,00€
3.4.6. Regard en pied de façade EP, -1 unité	- 305,00€
Drain, -4 unités	- 1 120,00€
Sous-total Moins-values MILLET	- 2 885,00€
Plus-values D2521111	
Engazonnement remise en état des espaces verts, 240m ²	936,00€
Apport de terre végétale, 1 Ensemble	650,00€
Fourniture et pose enrobé chaud, 15m ²	660,00€
Balayage de la zone chantier en enrobés, 1 Ensemble	600,00€
Création d'un regard 50x50 avec tampon fonte sur réseau amiante, 1 Ensemble	950,00€
Plus-values D2521107	
Terrassement pour chemin, 1 forfait	580,00€
Fourniture et pose bidim, 22m ²	44,00€
Fourniture et pose 0/80 recyclé, 1 forfait	450,00€
Fourniture et pose bordure P1, 22ml	1 188,00€
Fourniture et pose 0/10 de finition, 1 forfait	420,00€
Plus-values D2521153	
Fourniture et pose caniveaux 200 fonte, -1 unité	540,00 €
Fouille avec pose PVC Ø125 -1 unité	240,00 €
Raccordement caniveaux, -1 unité	80,00 €
Sous-total Plus-values MILLET	+ 7 338,00€
TOTAL MILLET	+ 4 453,00€

Nouvelle répartition du marché suite au présent avenant :

Millet paysage environnement :	27 360€ HT
Cacciatore :	55 453€ HT
TOTAL :	82 813€ HT

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHE INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À _____, le _____

À _____, le _____

**Pour la société
MILLET PAYSAGE**

Pour Grand Lac

**Yves MERCIER
Vice-Président à la Commande Publique**



**Marché n°25013
Rénovation thermique et travaux annexes du
Gymnase Garibaldi**

LOT N°4

Bardage – Couverture - Etanchéité

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son vice-président en charge de la commande publique, Monsieur Yves MERCIER, dûment habilité par délibérations du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020, 23 mars 2021 et du 22 juin 2021 et arrêté du 27 juillet 2020,

D'UNE PART,

ET

La société BUILDING SERVICE, domiciliée 325 avenue des Landiers 73000 CHAMBERY, représentée par Franck OZTAT,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE

Par marché de travaux relatif à la rénovation du gymnase Garibaldi, Grand Lac a confié à la société BUILDING SERVICE, est, domicilié 325 Avenue des Landiers 73000 CHAMBERY, la réalisation du bardage, de la couverture et de l'étanchéité dans le cadre du lot 4 et pour un montant de 544 500 € HT (653 400 € TTC).

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure MAPA, décomposé en douze lots :

- Lot 01 : Désamiantage – déplombage
- Lot 02 : Charpente métallique
- Lot 03 : VRD - Maçonnerie
- Lot 04 : Bardage – Couverture – Etanchéité**
- Lot 05 : Menuiseries extérieures
- Lot 06 : Chauffage
- Lot 07 : Ventilation
- Lot 08 : Electricité Régulation
- Lot 09 : Photovoltaïque
- Lot 10 : Sol sportif résineux
- Lot 11 : Mur d'escalade
- Lot 12 : Enduits-peintures

ARTICLE 2 – OBJET DE L’AVENANT

Lors de la réalisation de ce marché, les prestations complémentaires, listées ci-dessous, ont été jugées nécessaires.

En effet, compte tenu de l'usure avancée de l'étanchéité bitumineuse des toitures-terrasses, il a été jugé pertinent d'en prévoir la réfection avant la mise en place du bardage et des équipements techniques, lesquels rendraient ces travaux nettement plus complexes et coûteux une fois le projet achevé.

Des habillages supplémentaires se sont révélés nécessaires afin de finaliser proprement les ouvrages également.

Le présent avenant a donc pour objet de rajouter des prestations supplémentaires à la tranche unique du marché.

des OS de prix nouveau en date du 11/09/25, du 16/10/25 et du 19/10/2025 et notifiés le 15/09/25, le 17/10/2025 et le 20/10/2025 ont été pris en ce sens afin de ne pas retarder l'exécution des prestations

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Marché initial	554 500,00 €	108 900,00 €	653 400,00 €
OS n°3	16 213,00 €	3 242,60 €	19 455,60 €
OS n°6	1 750,00 €	350,00 €	2 100,00 €
OS n°8	1 400,00 €	280,00 €	1 680,00 €
Nouveau montant du marché	563 863,00 €	112 772,60 €	676 635,60 €

Soit une augmentation de +3,49 % par rapport au marché initial.

Détail des prestations,

Désignation	Montant HT
Rénovation Étanchéité : Toiture PIGNON	
<u>Surface courant Existante</u> Fourniture et pose d'une Étanchéité bicouche constitué de : Une colle bitumineuse de type Elascol 500 Une première couche d'étanchéité de type Soprastick SI Une deuxième couche élastomère auto-protégée par paillettes d'ardoise sopralène flam 180 AR	5 809,00 €
<u>Zinguerie</u> Naissances EP avec crapaudine Trop plein acier Galva	
	120,00 € 95,00 €
<u>Accessoires d'étanchéité :</u> Relevés d'étanchéité eq + chape atlas ar Sortie en toiture	
	1 080,00 € 155,00 €
Rénovation Étanchéité : Toiture LONG PAN	
<u>Surface courant Existante</u> Fourniture et pose d'une Étanchéité bicouche constitué de : Une colle bitumineuse de type Elascol 500 Une première couche d'étanchéité de type Soprastick SI Une deuxième couche élastomère auto-protégée par paillettes d'ardoise sopralène flam 180 AR	6 586,00 €
<u>Zinguerie</u> Naissances EP avec crapaudine Trop plein acier Galva	
	120,00 € 95,00 €

<u>Accessoires d'étanchéité :</u> Relevés d'étanchéité eq + chape atlas ar Sortie en toiture	1 998,00 € 155,00 €
TOTAL	16 213,00 €

Détail des prestations :

Désignation	Montant HT
Plus-values	
Pièce d'habillage en inox pour sorties de tuyaux	1 250,00 €
Habillage de réservation pour sorti de tuyaux – long pan	500,00 €
Habillage en bois des réservations rondes en tête de pignon, 1 ensemble de 3 petites réservations et d'une grande	00,00 € (Offert)
TOTAL	1 750,00 €

Détail des prestations :

Désignation	Montant HT
Plus-values	
Fourniture et pose de couvre-joints Acier galvanisé épaisseur 75/100 ^e , teinte RAL 7032, en façade Ouest uniquement	1 400,00 €
TOTAL	1 400,00 €

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHE INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À , le

À , le

Pour la société BUILDING SERVICE

Pour Grand Lac

Yves MERCIER
Vice-Président à la Commande Publique



Marché n°25013

**Rénovation thermique et travaux annexes du
Gymnase Garibaldi**

LOT N°5

Menuiseries extérieures

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son vice-président en charge de la commande publique, Monsieur Yves MERCIER, dûment habilité par délibérations du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020, 23 mars 2021 et du 22 juin 2021 et arrêté du 27 juillet 2020,

D'UNE PART,

ET

La SARL TMI, domiciliée 23 route de la Salle 74960 CRAN GEVRIER, représentée par Willy BRASSLER,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE

Par marché de travaux relatif à la rénovation du gymnase Garibaldi, Grand Lac a confié à la SARL TMI, domiciliée 23 Route de la Salle 74960 CRAN GEVRIER, la réalisation de travaux d'électricité et régulation dans le cadre du lot 5 et pour un montant de 36 550,00 € HT (43 860,00 € TTC).

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure MAPA, décomposé en douze lots :

- Lot 01 : Désamiantage – déplombage
- Lot 02 : Charpente métallique
- Lot 03 : VRD - Maçonnerie
- Lot 04 : Bardage – Couverture – Etanchéité
- Lot 05 : Menuiseries extérieures**
- Lot 06 : Chauffage
- Lot 07 : Ventilation
- Lot 08 : Electricité Régulation
- Lot 09 : Photovoltaïque
- Lot 10 : Sol sportif résineux
- Lot 11 : Mur d'escalade
- Lot 12 : Enduits-peintures

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Lors de la réalisation de ce marché, les prestations complémentaires, listées ci-dessous, ont été jugées nécessaires.

Remplacement à neuf du bandeau ventouse de la porte d'entrée car l'existant est incompatible avec la nouvelle porte. Ajouts d'habillages périphériques des deux portes extérieures de l'aile Ouest, pour finitions plus esthétiques et mise en contraste de la porte d'entrée, selon règlementation accessibilité. Le présent avenant a donc pour objet de rajouter des prestations supplémentaires à la tranche unique du marché.

Un OS de prix nouveau en date du 18/09/2025 et notifié le 23/09/2025 a été pris en ce sens afin de ne pas retarder l'exécution des prestations

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Marché initial	36 550,00 €	7 310,00 €	43 860,00 €
OS n°3	940,00 €	188,00 €	1 128,00 €
Nouveau montant du marché	37 490,00 €	7 498,00 €	44 988,00 €

Soit une augmentation de +2,57 % par rapport au marché initial.

Détail des prestations :

Désignation	Montant HT
Rénovation Étanchéité : Toiture PIGNON	
Plus-value Bandeau ventouse Ral Dito menuiserie - Hors alimentation Localisation : Porte entrée principale	520,00 €

Habilage périphérique ext de la porte en cornière aluminium 15/10ème RAL Dito menuiserie (sous-station) et RAL 9004 (entrée) Localisation : Porte entrée principale et porte sous-station GARIBALDI	420,00 €
<u>TOTAL</u>	940,00 €

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHE INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À _____, le _____

À _____, le _____

**Pour la société
TMI**

Pour Grand Lac

Yves MERCIER
Vice-Président à la Commande Publique



Marché n°25013

**Rénovation thermique et travaux annexes du
Gymnase Garibaldi**

LOT N°6

Chauffage

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son vice-président en charge de la commande publique, Monsieur Yves MERCIER, dûment habilité par délibérations du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020, 23 mars 2021 et du 22 juin 2021 et arrêté du 27 juillet 2020,

D'UNE PART,

ET

La Société OXALLI, domiciliée 445 Avenue Louis Armand 73420 MERY, représentée par Jean-François DASTREVIGNE,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE

Par marché de travaux relatif à la rénovation du gymnase Garibaldi, Grand Lac a confié à la la Société OXALLI, domiciliée 445 Avenue Louis Armand 73420 MERY, la réalisation de travaux de chauffage dans le cadre du lot 6 et pour un montant de 244 422,99 € HT (293 307,59 € TTC).

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure MAPA, décomposé en douze lots :

- Lot 01 : Désamiantage – déplombage
- Lot 02 : Charpente métallique
- Lot 03 : VRD - Maçonnerie
- Lot 04 : Bardage – Couverture – Etanchéité
- Lot 05 : Menuiseries extérieures
- Lot 06 : Chauffage**
- Lot 07 : Ventilation
- Lot 08 : Electricité Régulation
- Lot 09 : Photovoltaïque
- Lot 10 : Sol sportif résineux
- Lot 11 : Mur d'escalade
- Lot 12 : Enduits-peintures

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Lors de la réalisation de ce marché, les prestations complémentaires, détaillées dans l'article 3, ont été jugées nécessaires.

Le présent avenant a donc pour objet de rajouter des prestations supplémentaires à la tranche unique du marché.

Un OS de prix nouveau en date du 13/10/2025 et notifié le 13/10/2025 a été pris en ce sens afin de ne pas retarder l'exécution des prestations

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Marché initial	244 422,99 €	48 884,60 €	293 307,59 €
OS n°3	364,90€	72,98 €	437,88 €
Nouveau montant du marché	244 787,89 €	48 957,58 €	293 745,47 €

Soit une augmentation de +0,15% par rapport au marché initial.

Détail des prestations,:

Désignation	Montant HT
Moins-value sur le marché de base	
3.10.3. Mitigeurs thermostatiques sur réseaux ECS existant Réseau multicouche ACS DN 10, -5ml Robinet simple, -1 unité	- 104,50 € - 60,95 €
<i>Budgets alloués à la location de nacelles incluses dans les postes du marchés suivants :</i>	
3.9.1. Radiants hydrauliques	- 2 159,70 €
3.7.2. Dépose de l'installation de chauffage existante	- 1 443,25 €
TOTAL moins-value	- 3 768,40 €
Plus-value selon devis D25-112	
Mitigeurs thermostatiques, sous coffret, 2 unités	1 366,40 €
Remplacement serrure, 2 unités	50,66 €
Plus-value selon devis D25-118	
Panneau de douche PRESTO	2 085,12 €
Robinet temporisé	89,41 €
Applique murale chromée pour PRESTO	32,09 €
Plus-value selon devis D25-122	
Déplacement et modification des canalisations d'ouverture et de fermeture de la trappe du silo compris scellement	206,40 €
Flexibles hydrauliques L2500	258,80 €
Huile hydraulique HYDROLUB S46 5L	44,42€
TOTAL plus-value	4 133,30 €
TOTAL	364,90 €

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHE INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À , le

À , le

**Pour la société
OXALLI**

Pour Grand Lac

Yves MERCIER
Vice-Président à la Commande Publique



Marché n°25013

**Rénovation thermique et travaux annexes du
Gymnase Garibaldi**

LOT N°8

Electricité - Régulation

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son vice-président en charge de la commande publique, Monsieur Yves MERCIER, dûment habilité par délibérations du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020, 23 mars 2021 et du 22 juin 2021 et arrêté du 27 juillet 2020,

D'UNE PART,

ET

La société ELTIS, domiciliée 33 Route de Frangy 74960 ANNECY, représentée par Philippe ANNOVAZZI,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE

Par marché de travaux relatif à la rénovation du gymnase Garibaldi, Grand Lac a confié à la société ELTIS, domiciliée 33 Route de Frangy 74960 ANNECY, la réalisation de travaux d'électricité et régulation dans le cadre du lot 8 et pour un montant de 94 913,71 € HT (113 896,45 € TTC).

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure MAPA , décomposé en douze lots :

- Lot 01 : Désamiantage – déplombage
- Lot 02 : Charpente métallique
- Lot 03 : VRD - Maçonnerie
- Lot 04 : Bardage – Couverture – Etanchéité
- Lot 05 : Menuiseries extérieures
- Lot 06 : Chauffage
- Lot 07 : Ventilation
- **Lot 08 : Electricité Régulation**
- Lot 09 : Photovoltaïque
- Lot 10 : Sol sportif résineux
- Lot 11 : Mur d'escalade
- Lot 12 : Enduits-peintures

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Lors de la réalisation de ce marché, les prestations complémentaires, listées ci-dessous, ont été jugées nécessaires.

- Dépose de la goulotte murale pour mise en peinture et permettre d'épurer les câbles intrusion inactifs et fourniture et pose d'une nouvelle moulure pour les câbles SSI restant
- Consuel tarifs jaunes hors visite bureau de contrôle
- Remise en place des BAES Décroché des murs pour la mise en peinture reprise et fixation des boites de dérivation décroché des murs pour mise en peinture
- Dépose du moteur et châssis du panneau de basket pour la mise en place du mur d'escalade
- Mise en place d'un câble vdi rj45 double à la demande du lot chauffagiste en liaison entre la Sous station et la chaufferie PUER
- En Chaufferie PUER, dépose et repose du BAES du bris de glace SSI de l'inter de commande et les câbles alimentation et communication de la vis sans fin
- Mise en place dans la halle sportive des grilles de protection des BAES
- Ajout de 6 projecteurs suspendus sur le canalis d'éclairage pour une mise en lumière du fond du gymnase, zone sombre

Le présent avenant a donc pour objet de rajouter des prestations supplémentaires à la tranche unique du marché.

Des OS de prix nouveau en date du 11/09/25 et notifié le 15/09/25, du 16/10/2025 et notifié le 17/10/2025 et du 20/10/2025 et notifié le 20/10/2025 ont été pris en ce sens afin de ne pas retarder l'exécution des prestations

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Marché initial	94 913,71 €	18 982,74 €	113 896,45 €
OS n°2	3 169,68 €	633,94 €	3 803,62 €
OS n°4	3 812,98 €	762,60 €	4 575,58 €
OS n°6	2 502,48 €	500,50 €	3 002,98 €

Nouveau montant du marché	104 398,85 €	20 879,78 €	125 278,62 €
--------------------------------------	---------------------	--------------------	---------------------

Soit une augmentation cumulée des OS n°2 ; n°4, n°6 de +9,99 % par rapport au marché initial.

Détail des prestations :

Désignation	Montant HT
Plus-value sur le marché de base	
Dépose de la goulotte murale pour mise en peinture et permettre d'épurer les câbles intrusion inactifs et fourniture et pose d'une nouvelle moulure pour les câbles ssi restant, 1 unité	736,40€
Consuel tarifs jaunes hors visite bureau de contrôle, 1 ensemble	216,65€
Remise en place des BAES Décroché des murs pour la mise en peinture, 6 unités	383,52€
Reprise et fixation des boites de dérivation décroché des murs pour mise en peinture, 5 unités	196,25€
Dépose du moteur et châssis du panneau de basket pour la mise en place du mur d'escalade, 1 ensemble	697,84€
Mise en place d'un câble vdi rj45 double à la demande du lot chauffagiste en liaison entre la sous station et la chaufferie PUER, 1 ensemble	342,04€
Chaufferie PUER dépose et repose du BAES du bris de glace SSI de l'inter de commande et les câbles alimentation et communication de la vis sans fin, 1 ensemble	997,32€
Mise en place dans la halle sportive des grilles de protection des BAES, 4 unités	242,96€
TOTAL	3 812,98 €

Désignation	Montant HT
Plus-value sur le marché de base	
Proposition de projecteur suspension en ajout sur le canalis éclairage pour une mise en lumière du fond du gymnase zone sombre LA PROTECTION DE SOL ET LA NACELLE N'EST PAS COMPRIS DANS CE DEVIS CES	
PULSA 40115lm Multi-W 4000K RESISTEX, 6 unités	2 502,48€
TOTAL	2 502,48 €

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHE INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À , le À , le

Pour la société
ELTIS

**Pour Grand Lac
Yves MERCIER
Vice-Président à la Commande Publique**



Marché n°25013
Rénovation thermique et travaux annexes du
Gymnase Garibaldi

LOT N°09

Photovoltaïque

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son vice-président en charge de la commande publique, Monsieur Yves MERCIER, dûment habilité par délibérations du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020, 23 mars 2021 et du 22 juin 2021 et arrêté du 27 juillet 2020,

D'UNE PART,

ET

La société SOLTELIS, domiciliée 33 Route de Frangy 74960 ANNECY - MEYTHET, représentée par Frédéric JANIN,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE

Par marché de travaux relatif à la rénovation du gymnase Garibaldi, Grand Lac a confié à la société ELTIS, domiciliée 33 Route de Frangy 74960 ANNECY, la réalisation de travaux photovoltaïques dans le cadre du lot 9 et pour un montant de 74 367.62€ HT (89 241.14€ TTC) :

TF : 70 143.78€HT

TO : 4 223.84€ HT

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure MAPA , décomposé en douze lots :

- Lot 01 : Désamiantage – déplombage
- Lot 02 : Charpente métallique
- Lot 03 : VRD - Maçonnerie
- Lot 04 : Bardage – Couverture – Etanchéité
- Lot 05 : Menuiseries extérieures
- Lot 06 : Chauffage
- Lot 07 : Ventilation
- Lot 08 : Electricité Régulation
- Lot 09 : Photovoltaïque**
- Lot 10 : Sol sportif résineux
- Lot 11 : Mur d'escalade
- Lot 12 : Enduits-peintures

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Concernant la tranche ferme, lors de la réalisation de ce marché, les prestations complémentaires, listées ci-dessous, ont été jugées nécessaires.

Ajout de 3 panneaux photovoltaïques suite au changement d'implantation de l'installation.

Le présent avenant a donc pour objet de rajouter des prestations supplémentaires à la tranche ferme du marché.

Un OS de prix nouveau en date du 13/10/25 et notifié le 15/10/25 a été pris en ce sens afin de ne pas retarder l'exécution des prestations

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Marché initial TF	70 143,78 €	14 028,76 €	84 172,54 €
OS n°3 TF	914,43 €	182,89 €	1 097,32 €
Montant initial TO	4 223.84 €	844 .77 €	5 068.61€
Nouveau montant du marché	75 282.05 €	15 056.42 €	90 338.47 €

Soit une augmentation de +1,22 % par rapport au marché initial (TF+TO).

Détail des prestations,:

Désignation	Montant HT
Plus-value sur le marché de base	
Modules photovoltaïques, 3 unités	628,92€
Câblage DC, 3 ensembles	285,51€
TOTAL	914,43 €

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHE INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À , le

À , le

Pour la société ST GROUPE

Pour Grand Lac
Yves MERCIER
Vice-Président à la Commande Publique



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION

Marché n°25013
Rénovation thermique et travaux annexes du
Gymnase Garibaldi

LOT N°10

Sol sportif résineux

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son vice-président en charge de la commande publique, Monsieur Yves MERCIER, dûment habilité par délibérations du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020, 23 mars 2021 et du 22 juin 2021 et arrêté du 27 juillet 2020,

D'UNE PART,

ET

La société ST GROUPE, domiciliée ZAE Pioch Lyon 34160 BOISSERON, représentée par Emilien CHENEVAS-PAULE,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE

Par marché de travaux relatif à la rénovation du gymnase Garibaldi, Grand Lac a confié à la société ST GROUPE, domiciliée ZAE Pioch Lyon 34160 BOISSERON, la réalisation de travaux de sols sportifs résineux dans le cadre du lot 10 : et pour un montant de 127 454,85 € HT (152 945,82 € TTC).

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure MAPA , décomposé en douze lots :

- Lot 01 : Désamiantage – déplombage
- Lot 02 : Charpente métallique
- Lot 03 : VRD - Maçonnerie
- Lot 04 : Bardage – Couverture – Etanchéité
- Lot 05 : Menuiseries extérieures
- Lot 06 : Chauffage
- Lot 07 : Ventilation
- Lot 08 : Electricité Régulation
- Lot 09 : Photovoltaïque
- Lot 10 : Sol sportif résineux**
- Lot 11 : Mur d'escalade
- Lot 12 : Enduits-peintures

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Lors de l'exécution de ce marché, certaines prestations initialement prévues n'ont finalement pas été jugées nécessaires.

En effet, la dépose du sol a été réalisée par un autre lot pour des raisons d'organisation. Par ailleurs, le ragréage s'est révélé inutile, l'état initial du sol étant satisfaisant et la préparation de support prévue au marché s'avérant suffisante.

Le présent avenant a donc pour objet de supprimer des prestations à la tranche ferme du marché.

Un OS de prix nouveau en date du 16/10/25 et notifié le 17/10/25 a été pris en ce sens afin de ne pas retarder l'exécution des prestations

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Marché initial(TO+TF)	127 454,85 €	25 490,97 €	152 945,82 €
OS n°5 (TF)	- 5 461,00 €	- 1 092,20€	- 6 553,20€
Nouveau montant du marché	121 993,85 €	24 398,77 €	146 392,62 €

Soit une variation de -4,28 % par rapport au marché initial.

Détail des prestations, selon devis 25-ECP-221 :

Désignation	Montant HT
Moins-values	
Dépose du revêtement existant par tous moyens appropriés (mécanique, chimique, manuel...), y compris évacuation par benne spécialisée en fonction du Traitement des déchets., -1270,00m ²	- 2 921,00 €
Prestation de ragréage inclus dans la PSE, -1270,00m ²	- 2 540,00€
TOTAL	- 5 461,00 €

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHE INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À , le

À , le

Pour la société ST GROUPE

Pour Grand Lac
Yves MERCIER
Vice-Président à la Commande Publique



Marché n°25013

**Rénovation thermique et travaux annexes du
Gymnase Garibaldi**

LOT N°11

Mur d'escalade

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son vice-président en charge de la commande publique, Monsieur Yves MERCIER, dûment habilité par délibérations du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020, 23 mars 2021 et du 22 juin 2021 et arrêté du 27 juillet 2020,

D'UNE PART,

ET

La société PYRAMIDE, domiciliée 5 Rue Gutenberg 91070 BONDOUFLÉ, représentée par Emmanuel RIBEIRO,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE

Par marché de travaux relatif à la rénovation du gymnase Garibaldi, Grand Lac a confié à la société PYRAMIDE, domiciliée 5 Rue Gutenberg 91070 BONDOUFLE, la réalisation de travaux de mur d'escalade dans le cadre du lot 11 et pour un montant de 33 350,00 € HT (40 020,00 € TTC).

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure MAPA , décomposé en douze lots :

- Lot 01 : Désamiantage – déplombage
- Lot 02 : Charpente métallique
- Lot 03 : VRD - Maçonnerie
- Lot 04 : Bardage – Couverture – Etanchéité
- Lot 05 : Menuiseries extérieures
- Lot 06 : Chauffage
- Lot 07 : Ventilation
- Lot 08 : Electricité Régulation
- Lot 09 : Photovoltaïque
- Lot 10 : Sol sportif résineux
- Lot 11 : Mur d'escalade**
- Lot 12 : Enduits-peintures

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Lors de la réalisation de ce marché, les prestations complémentaires, listées ci-dessous, ont été jugées nécessaires.

En effet, pour des questions d'harmonie architecturale, il a été décidé de sélectionner une finition effet bois, demandant une préparation plus soignée des panneaux que le revêtement classique.

Le présent avenant a donc pour objet de rajouter des prestations supplémentaires à la tranche ferme du marché.

Un OS de prix nouveau en date du 11/09/25 et notifié le 15/09/25 a été pris en ce sens afin de ne pas retarder l'exécution des prestations

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Marché initial	33 350,00 €	6 670,00 €	40 020,00 €
OS n°2	170,00 €	34,00 €	204,00 €
Nouveau montant du marché	33 520,00 €	6 704,00 €	40 224,00 €

Soit une augmentation de +0,50 % par rapport au marché initial.

Détail des prestations,:

Désignation	Montant HT
<i>Fourniture</i> Plus-Value peinture 34m ²	170,00 €
TOTAL	170,00 €

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHE INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À , le

À , le

Pour la société PYRAMIDE

Pour Grand Lac
Yves MERCIER
Vice-Président à la Commande Publique



Marché n°25013

**Rénovation thermique et travaux annexes du
Gymnase Garibaldi**

LOT N°12

Enduits - Peintures

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son vice-président en charge de la commande publique, Monsieur Yves MERCIER, dûment habilité par délibérations du Conseil communautaire en date du 28 juillet 2020, 23 mars 2021 et du 22 juin 2021 et arrêté du 27 juillet 2020,

D'UNE PART,

ET

La société KARAMAN FILS, domiciliée 1827 Route Royale 73190 CHALLES LES EAUX, représentée par Muhammed KARAMAN,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE

Par marché de travaux relatif à la rénovation du gymnase Garibaldi, Grand Lac a confié à la société KARAMAN FILS, domiciliée 1827 Route Royale 73190 CHALLES LES EAUX, la réalisation de travaux d'électricité et régulation dans le cadre du lot 12 et pour un montant de 22 190,02 € HT (26 628,02 € TTC).

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure MAPA , décomposé en douze lots :

- Lot 01 : Désamiantage – déplombage
- Lot 02 : Charpente métallique
- Lot 03 : VRD - Maçonnerie
- Lot 04 : Bardage – Couverture – Etanchéité
- Lot 05 : Menuiseries extérieures
- Lot 06 : Chauffage
- Lot 07 : Ventilation
- Lot 08 : Electricité Régulation
- Lot 09 : Photovoltaïque
- Lot 10 : Sol sportif résineux
- Lot 11 : Mur d'escalade
- Lot 12 : Enduits-peintures

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Lors de la réalisation de ce marché, les prestations complémentaires, listées ci-dessous, ont été jugées nécessaires.

Complément de peintures intérieures pour uniformiser l'aspect rénové du bâtiment.

Le présent avenant a donc pour objet rajouter des prestations supplémentaires à la tranche unique du marché.

Des OS de prix nouveau en date du 16/10/25 et notifié le 17/10/25 et en date du 21/10/2025 et notifié le 21/10/2025 a été pris en ce sens afin de ne pas retarder l'exécution des prestations

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Marché initial	22 190,02 €	4 438,00 €	26 628,02 €
OS n°3	1 860,00 €	372,00 €	2 232,00 €
OS n°4	1 339,12 €	267,83 €	1 606,95 €
Nouveau montant du marché	25 389,14€	5 077,83€	30 466,97€

Soit une augmentation cumulée des OS n°3 et 4 de +14,42 % par rapport au marché initial.

Détail des prestations,

Désignation	Montant HT
Plus-value sur le marché de base	
Mise en peinture murs et plafond du SAS d'entrée sur toile de verre existante	585,00 €
Mise en peinture des rail (joint de dilation) intérieure du gymnase sur toute la périphérie du terrain	1 275,00 €
TOTAL	1 860,00 €

Désignation	Montant HT
Plus-value sur le marché de base	
Ponçage dépoussiérages de supports Application de 2 couches de finition RAL 7032	
PORTE sur pignon retour droit	245,99 €
Double Porte Pignon Principal	490,77 €
Fenêtre Bois	209,88 €
Barreau Métallique	189,79 €
COUVERTINE Appui de Fenêtre Métallique	202,69 €
TOTAL	1 339,12 €

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHE INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À , le

À , le

Pour la société KARAMAN

Pour Grand Lac
Yves MERCIER
Vice-Président à la Commande Publique

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 15 : Marché n.2025-13 - Rénovation énergétique du gymnase Garibaldi (commune d'Aix-les-Bains) - Avenants pour prestations supplémentaires sur les lots 1, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11 et 12

Date de transmission de l'acte : 16/12/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 16/12/2025

Numéro de l'acte : d5688 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20251209-d5688-DE

Date de décision : 09/12/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

- 1. Commande Publique
- 1.1. Marchés publics
- 1.1.1. Délibérations
- 1.1.1.3. Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

